

**DEMANDE ANNUELLE D'AGREMENT d'un INTERVENANT EXTERIEUR
BENEVOLE en EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE année scolaire 2023 – 2024.**

Pour aider l'enseignant dans les séances de natation scolaire les parents doivent recevoir un agrément.

Cet agrément prend la forme d'un test qui durera environ 1h30 et se passera en 2 temps : une partie théorique et une partie pratique.

Le test aura lieu à la base nautique de l'Anse Tabarin à Gosier **le vendredi 15 septembre de 9h00 à 10h30.**

Venez avec une pièce d'identité, **l'extrait du casier judiciaire (bulletin n°3)** et des affaires pour aller dans l'eau.

**DEMANDE ANNUELLE D'AGREMENT d'un INTERVENANT EXTERIEUR
BENEVOLE en EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE année scolaire 2023 – 2024.**

Pour aider l'enseignant dans les séances de natation scolaire les parents doivent recevoir un agrément.

Cet agrément prend la forme d'un test qui durera environ 1h30 et se passera en 2 temps : une partie théorique et une partie pratique.

Le test aura lieu à la base nautique de l'Anse Tabarin à Gosier **le vendredi 15 septembre de 9h00 à 10h30.**

Venez avec une pièce d'identité, **l'extrait du casier judiciaire (bulletin n°3)** et des affaires pour aller dans l'eau.